

## MyMobility rejoint le programme Objectif CO<sup>2</sup> et affirme son engagement écologique !



Le groupe MyMobility, leader français du transport adapté, est le premier opérateur de transports de voyageur en véhicules légers à s'engager dans le programme Objectif CO<sup>2</sup> - **charte d'engagements volontaires en faveur de la réduction des émissions de gaz à effets de serre dans le transport routier..** Grâce à un score de 70%, le groupe MyMobility a obtenu les félicitations du comité de pilotage, ce qui renforce sa détermination à organiser une mobilité plus durable, plus inclusive et plus innovante.

### MyMobility : un acteur responsable et engagé pour un transport plus écologique

Acteur historique du transport adapté français - destiné aux personnes en situation de handicap - **MyMobility** s'est engagé depuis 2014 dans une refonte de son modèle basé sur la professionnalisation de son métier, l'amélioration de sa qualité de service et une stratégie volontariste pour le respect de l'environnement. Cette ambition a porté ses fruits puisque **le groupe est désormais leader sur le marché français du transport adapté avec près de 10 000 passagers transportés quotidiennement.**

**Chaque jour, les 3 000 véhicules du groupe parcourent près de 300 000 kilomètres - 7 tours quotidien de la planète -** une responsabilité écologique dont **MyMobility** est conscient et qui l'a incité à entamer avec succès une démarche de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre avec des actions fortes :

#### >Un renouvellement annuel de son parc de véhicules

Ce choix prépondérant en matière d'investissement - **3 000 véhicules renouvelés chaque année** - permet à **MyMobility** d'être en permanence à la pointe des véhicules les moins polluants du marché, et de bénéficier des dernières technologies en phase avec les normes qui touchent au respect de la planète (norme EURO VI, norme WLTP...).

### >Une politique ambitieuse d'intégration de véhicules propres

Cette politique de mix énergétique a pour objectif la réduction de la part du diesel au profit de l'intégration de solutions moins polluantes : **l'essence** mais aussi **l'hybride, le 100% électrique - MyMobility a été la 1<sup>ère</sup> entreprise à mettre des VH électriques à la route** - et depuis septembre 2019 **le GNV ou Gaz Naturel Véhicule**.

Grâce à ses initiatives, **MyMobility** a reçu le trophée « Green Car Policy » (2014) qui récompense la meilleure initiative dans le choix des véhicules faiblement émetteurs de CO<sup>2</sup> et des véhicules « alternatifs ».

### >Une stratégie de management global où l'écologie est un élément central

Les conducteurs de **MyMobility** sont sensibilisés et formés à l'éco conduite dès leur embauche. Un livret d'instruction professionnelle rappelant les différents facteurs et les comportements appropriés à la réduction des différents coûts d'utilisation du véhicule leur est remis.

**MyMobility** organise également tout au long de l'année un **Challenge Conducteurs** - basé sur les données fournies par la géolocalisation et systèmes d'information embarqués sur l'ensemble des véhicules du groupe - pour sensibiliser et encourager ses équipes à l'adoption d'un mode de conduite plus écologique. **Cette initiative permet de mettre à l'honneur les conducteurs qui ont les meilleurs résultats en termes de maîtrise de la consommation du carburant et du mode de conduite.**

Ce challenge a pour avantage de créer à fréquence régulière une communication auprès des équipes sur un sujet qui les touche directement. Les salariés sont par ce biais très régulièrement informés de leurs résultats et plus généralement des actions mises en œuvre par l'entreprise.

Le groupe organise également deux fois par an des séminaires qui réunissent la totalité du personnel d'encadrement. Durant ces séminaires, des ateliers spécifiques sur le thème des actions en faveur de l'environnement sont organisés.

**À travers la signature de la charte et son engagement pour 3 ans au sein du programme Objectif CO<sup>2</sup>, le groupe MyMobility réaffirme sa volonté de développer un modèle de référence pour une mobilité plus écologique, plus inclusive, et plus innovante.**

*« L'inscription de MyMobility dans une démarche telle qu'Objectif CO<sup>2</sup> qui fédère la profession nous semble essentielle. Nous sommes fiers de cette signature qui nous permet d'impliquer et de fédérer nos équipes dans un projet qui fait sens. Depuis 2014 nous avons initié des projets de grande ampleur en matière de digitalisation, de formation et d'amélioration de notre impact sur l'environnement. Notre groupe a également fait le choix d'engager une démarche RSE et le label Objectif CO<sup>2</sup> est l'un des objectifs prioritaires que nous nous fixons dans le cadre d'une démarche globale de responsabilité sociale et environnementale. MyMobility est leader sur un marché qui reste atomisé avec un très grand nombre d'opérateurs. S'inscrire dans une démarche de labellisation telle qu'Objectif CO<sup>2</sup> permet de structurer les actions en faveur de l'environnement et de tirer toute la profession vers des projets de baisse*

*des émissions polluantes.* » précise Jean-François PECH, Président Directeur Général de MyMobility.

### À propos d'Objectif CO<sup>2</sup>

Objectif CO<sup>2</sup> est un programme d'accompagnement des entreprises de transport de marchandises et de voyageurs françaises a pour objectif de réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) lancé en 2016. Il est porté par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en collaboration avec l'ADEME et l'AFT d'une part et les organisations professionnelles du secteur d'autre part. Pour rappel le programme Objectif CO<sup>2</sup> s'appuie sur une charte d'engagement volontaire « Objectif CO<sup>2</sup> », et sur une démarche de performance, par la création du label Objectif CO<sup>2</sup>, qui permet aux entreprises de transport les plus vertueuses d'obtenir une reconnaissance de leur niveau de performance énergétique et environnementale. Depuis 2016, ce sont plus de 300 entreprises françaises de transport de marchandises ont obtenu le Label Objectif CO<sup>2</sup>. **Plus d'informations sur <http://www.objectifco2.fr/>**

### À propos de MyMobility

Acteur de référence depuis plus de 20 ans dans le secteur du transport de personnes en situation de handicap ou de fragilité, le groupe MyMobility assure les déplacements au quotidien de plus de 10 000 personnes sur l'ensemble du territoire français - zone urbaine et rurale - afin de **permettre à chacun de se déplacer avec une plus grande liberté**. Le groupe emploie aujourd'hui 3 500 collaborateurs formés à l'accompagnement et à la conduite sur 11 agences de proximité, assurant une présence de MyMobility dans plus de 70 départements. Exerçant un métier d'intérêt général fait de convictions fortes, **MyMobility** réaffirme chaque jours les valeurs qui sont les siennes : **respect** de ses collaborateurs, de la loi – **transparence et intégrité** avec ses clients, ses partenaires - **excellence, qualité de service, professionnalisme** avec ses clients - **responsabilité** envers la société et l'environnement – **solidarité** avec le handicap, les personnes fragiles, les personnes âgées. **Plus d'informations sur <https://www.mymobility.fr/>**

### Contact Presse MyMobility

Emeric LATIMIER

[presse@mymobility.fr](mailto:presse@mymobility.fr)

+33 6.99.06.15.41